

Manager la Santé au travail par temps de crise

La « crise » est une réalité qui va bien au-delà des seules dimensions économique, financière, comptable ou de gestion, en raison de la complexité des liens qui unissent les activités de production, leurs effets possibles en termes de Santé au travail et les approches, techniques et humaines, permettant de les prévenir, approches nécessairement pluridisciplinaires qui peuvent être propres à l'Entreprise (Management) ou venir de l'extérieur (Réglementation et Normalisation).

Crise et Santé au travail : des relations complexes

Manager la Santé au travail, une nécessité accentuée par la Crise...

Un « effet crise » existe bel et bien pour la Santé au travail, les difficultés que connaissent la plupart des Entreprises ayant des conséquences, directes et indirectes, en termes de Santé physique et mentale pour les salariés, certains étant particulièrement exposés en raison notamment du handicap dont ils souffrent, de leur âge, de leur sexe, de leur qualification...

Considérer la Santé au travail comme un élément essentiel à la bonne Santé de l'Entreprise, parce qu'elle en est un des leviers majeurs, c'est accorder au « Management de la Santé au travail » la place essentielle qui devrait être la sienne, a fortiori en période de crise ; c'est également être en contradiction avec certaines politiques actuelles qui, au lieu d'aider à construire l'Economie de la Santé au travail, dans une logique de soutien aux salariés et aux Entreprises les plus fragiles, tendent à faire l'économie de la Santé au travail et amplifient ainsi les effets de la Crise à moyen et à long terme...

Et que la crise interne du système ne peut qu'accentuer encore...

Une autre question se pose : en plus de l'« effet Crise » évoqué précédemment, la Santé au travail, au sens institutionnel, ne souffre-t-elle pas de problèmes spécifiques ?

Les péripéties et les débats souvent médiocres qui ont accompagné la genèse de la Loi du 20 juillet 2011 réformant la Santé au travail démontrent que l'Institution « Santé au travail » est victime à tout le moins d'une crise de confiance, voire d'une crise d'identité, qui nécessite, avec le développement d'un Management de la Santé au travail aussi proche que possible du terrain, de compléter un cadre légal et réglementaire qui n'a pas été conçu pour affronter la crise.

Pourquoi ce Thème ?

L'objet du Colloque est de replacer la Santé au travail dans le contexte actuel de crise et de s'interroger sur les meilleures voies possibles pour préserver ou défendre les intérêts des Salariés, des Entreprises et de la Collectivité dans son ensemble, à travers un mode de Management adapté précisément à une situation de crise.

En n'accordant pas de place (ou en accordant une place insuffisante) à la Santé de l'Homme au travail, le Management actuel ne risque-t-il pas d'avoir notamment pour effets une dégradation des conditions de travail, la multiplication des accidents du travail et des maladies professionnelles, et, plus généralement, la « mise sur la touche » d'un nombre croissant de personnes jugées trop peu performantes et/ou trop coûteuses ? Le fait de les précipiter dans l'inactivité ne risque-t-il pas, à long terme, de coûter beaucoup plus cher, sur tous les plans, que leur maintien en activité ?

Ne doit-on pas aller jusqu'à faire d'un « Management responsable de la Santé au travail par temps de crise » une priorité, décision d'autant plus nécessaire que la Crise conduit « naturellement » à un choix exactement inverse ?

Une approche transdisciplinaire au service d'une vision humaniste de la Société

Ce sont ces questions et bien d'autres encore, conduisant à mettre au premier plan des valeurs telles que confiance, respect, partage, générosité, solidarité, esprit d'équipe..., sans porter atteinte aux exigences économiques pesant sur les Entreprises, que nous souhaitons aborder pendant le Colloque.

Comme pour la première Edition de « Regards croisés sur la Santé au travail », tenue le 29 novembre 2011, notre objectif est d'ouvrir au maximum les « possibilités de conversation » entre intervenants et participants, dans une logique transdisciplinaire, et d'éviter que la réflexion ne se limite aux seuls « spécialistes » de la Santé au travail.

Le choix des intervenants, évidemment à la hauteur de l'importance du thème de la Journée, reflète une nouvelle fois l'esprit auquel nous sommes attachés, « novateur et impertinent, résolument libre, dégagé de toute pression idéologique ou partisane, expression de l'ouverture à la diversité sans laquelle aucun progrès n'est envisageable ».

Vincent Baud, William Dab, Alain Dômont, Michel Guillemin, Hervé Sérieyx, Marc Véricel...

**« Construire, c'est coordonner avec intelligence
pour tirer l'harmonie du chaos »**

Regards croisés sur la Santé au travail

Mardi 18 septembre 2012
28 bis rue Saint-Dominique 75007 - PARIS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le nombre d'inscriptions étant limité, elles seront enregistrées par ordre d'arrivée

Merci d'imprimer ou de photocopier cette page avant de nous la retourner

Participant

- Madame, Monsieur
- Nom Prénom
- Fonction
- Entreprise, Administration, Association
- N° et rue Ville
- Code postal Pays
- Tél. direct
- Tél. portable
- E-mail

Adresse de facturation

- N° et rue Ville
- Code postal Pays
- N° de TVA Intracommunautaire

Droits d'inscription

- **574,08 euros TTC** (480,00 euros HT + 94,08 euros TVA à 19,6 %)
Les droits d'inscription incluent la participation au Colloque, les pauses, le déjeuner et les documents remis aux participants.

Règlement

- par chèque au nom d'epHYGIE
- par virement (RIB fourni sur demande)

Fait à

Nom du signataire

Le

Signature

**Bulletin à retourner par courrier, complété et signé, accompagné du règlement, à :
epHYGIE 17 rue du Languedoc 31000 - Toulouse**

**A réception de l'inscription, epHYGIE adressera une convocation
accompagnée du programme détaillé de la manifestation.**

Les inscriptions sont considérées comme fermes et définitives dès réception du bulletin d'inscription (complété et signé), accompagné du règlement. Une facture sera adressée à chaque participant dès la fin de la manifestation.

Les Droits d'inscription sont dus en totalité même si le participant inscrit ne s'est pas présenté au Colloque ou n'y a assisté que partiellement.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, tout participant a le droit d'accéder aux informations le concernant, de les rectifier et de s'opposer à la transmission éventuelle de ses coordonnées, en le précisant par courrier.

epHYGIE – SAS au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 17 rue du Languedoc – 31000 TOULOUSE
RCS Toulouse 520 318 684 – Code NAF : 7022 Z
N° SIRET : 520 318 684 00013 – N° TVA intracommunautaire : FR 54 520 318 684

epHYGIE
contact@ephygie.com

17 rue du Languedoc
Tél. : 06 31 58 02 73

31000 Toulouse
www.ephygie.com